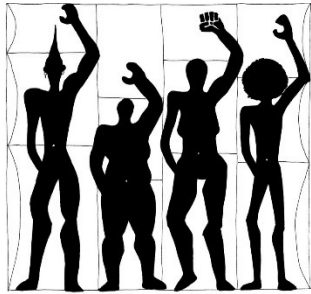


LA VILLE EST A  
NOUS  
TOU .TE. S



© MAE CORDIER-JOUANNE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>FEMMES ET ESPACES .....</b>	<b>5</b>
I.    DE L'ESPACE DOMESTIQUE A L'ESPACE PUBLIC.....	5
II.   DU FEMINISME AU PROJET URBAIN ET/OU ARCHITECTURAL .....	6
<b>INEGALITES ET REGLEMENTATION .....</b>	<b>8</b>
I.    CONSTATS DES INEGALITES.....	9
Des données statistiques qui conditionnent des modes de vies et un rapport aux espaces.....	9
Le « care » .....	9
Des mobilités inégales selon le genre .....	9
La question du risque, de la peur du dehors, le sentiment d'insécurité .....	10
Des espaces sportifs occupés presque exclusivement par les hommes	11
La cour d'école, dès l'enfance, un territoire qui obéit aux règles du genre .....	11
Une représentation symbolique de la ville des « Grands Hommes » .	12
II.   LES DISPOSITIFS REGLEMENTAIRES ET L'APPROCHE « GENDER MAINSTREAMING » .....	13
<b>GENRE ET VILLE .....</b>	<b>15</b>
I.    L'ESPACE PUBLIC SUPPOSÉ NEUTRE .....	15
II.   LA FABRIQUE DE LA VILLE ET LA QUESTION DU GENRE.....	16
<b>LA VILLE DURABLE ET LA QUESTION DE GENRE .....</b>	<b>17</b>
I.    LA DEMARCHE ECOQUARTIER .....	18
II.   LA QUESTION DU GENRE DANS LA DEMARCHE ECOQUARTIER.....	18
III.  ZOOM CRITIQUE SUR LA CONCERTATION .....	19
IV.  DES PRECONISATIONS « DURABLES » EN DECALAGE AVEC UNE REALITE DE PRATIQUES GENREES.....	19

## **« CHAUSSER LES LUNETTES DU GENRE » POUR CONSTRUIRE UNE VILLE EGALITAIRE..... 21**

I.	DES LIMITES PSYCHIQUES ET CULTURELLES .....	21
II.	DES PROJETS QUI INTEGRENT LA QUESTION DU GENRE .....	22
	Vienne, Autriche.....	22
	Paris, Place du Panthéon.....	23
	Rosens Röda Matta à Malmö, Suède .....	24
III.	LES OUTILS POSSIBLES.....	25
	Décider, sensibiliser, capitaliser .....	25
	« Gender budgeting » .....	25
	Des processus « gender mainstreaming » .....	26
	« Empowerment ».....	26
	Des recettes spatiales ?.....	27
	Et les mesures de discrimination positive ? .....	28

## **CONCLUSION ..... 29**

## **BIBLIOGRAPHIE ..... 30**

# INTRODUCTION

L'espace public s'adapte aux pratiques urbaines et aux évolutions de la société : espaces sportifs et ludiques de la société des loisirs, espaces commerciaux périphériques de la société automobile, centres commerciaux de la société d'hyper consommation, espaces pour répondre au désir de nature en ville (toitures agricoles, forêts urbaines...), espaces sécurisés face à la menace terroriste.

Des dispositifs sont à l'œuvre pour permettre une adéquation entre le cadre urbain et les modes de vies, entre l'espace urbain et les aspirations de la société. Des dispositifs qui répondent à des contraintes, des besoins, des désirs. Il existe une corrélation physique entre un modèle de société et la manière dont l'espace urbain y répond, quelles traductions spatiales en découlent.

On pourrait donc considérer que l'espace urbain, les formes urbaines et l'espace public sont le reflet des évolutions d'une société : les grands travaux d'Hausmann répondaient à une exigence de salubrité publique, à une exigence de confort des logements, à une exigence de contrôle politique par le percement d'avenues, à une exigence de nature en ville par la création de jardins et de squares.

Face à la question de l'égalité de genre, question prégnante aujourd'hui dans le débat public, quelles sont les réponses apportées dans l'espace urbain ?

Aujourd'hui, le constat est fait d'une inégalité des pratiques de la ville et des mobilités selon le genre, comme sur beaucoup d'autres thèmes de la société. La réponse est réglementaire dans l'espace du travail (égalité des salaires, lutte contre le harcèlement sexuel), dans l'espace politique (parité), mais dans l'espace urbain ? Ce constat est le socle d'un certain nombre de réflexions qui tendent à infléchir la conception des espaces vers des espaces pensés pour et par toutes et tous.

Quels sont alors les leviers pour tendre à un espace public, à une ville qui soit un support et un vecteur d'égalité indifférent au genre ?

Ce travail questionne la place du genre féminin dans la ville, tout d'abord en repositionnant de manière partielle et sélective, le traditionnel rapport femme/espace domestique, homme / espace public au travers l'histoire. Il tente d'illustrer les perspectives qui se sont ouvertes dans la société lorsque des mouvements féministes ont émergé, impactant par là même l'espace, de la conception des logements, à la conception des villes.

Il analyse également les dispositifs actuels de la ville durable, dans ses mécanismes et ses attendus, et tente de décrypter certaines des limites qui apparaissent, voire des contradictions entre ville durable et ville inclusive par le genre.

En dernier lieu, des projets, en cours ou réalisés, exemplaires dans leurs démarches seront analysés.

L'objectif de ce travail, comme on le verra, n'est pas de formuler des recettes afin de donner des outils de réalisation des villes inclusives par le genre, mais plutôt de questionner cette dimension nouvelle du projet urbain, ses processus, ses mises en œuvre, ses traductions formelles et spatiales.

# FEMMES ET ESPACES



FEMME MAISON LOUISE BOURGEOIS

## I. DE L'ESPACE DOMESTIQUE A L'ESPACE PUBLIC

La prise en compte des femmes dans l'espace public (au sens de l'espace politique, l'espace juridique et de droit, l'espace citoyen) est très récente. L'égalité de droits entre hommes et femmes, s'est réalisée par étapes successives, a donné lieu à des revendications mouvementées, s'appuyant sur divers courants politiques et a traversé les siècles et les pays, pour demeurer aujourd'hui encore d'actualité.

La Révolution a vu apparaître un mouvement de femmes qui participent à la vie publique (conventions, salons, clubs, articles, correspondance, manifestations). Des revendications émergent ayant pour sujet, essentiellement, le droit au divorce, les droits professionnels, les droits civils.

Olympe de Gouges rédige en 1791 *la déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, calquée sur *la déclaration des droits de l'homme et du citoyen* en 1789, une conscience de genre émerge, qui pour autant se heurtera à l'hostilité révolutionnaire à l'égalité des sexes.

Au XIXe siècle, l'ordre bourgeois, cantonne les femmes à l'espace domestique, la femme « publique » est une femme de mauvaise vie, l'espace public de fait n'est pas fait pour les femmes, mais bien pour des hommes. Les revendications pour les droits des femmes au XIXe siècle s'inscrivent dans un contexte de contestation politique et font le lien entre patriarcat et prolétariat, domination masculine et exploitation des ouvriers.

Emergent des modèles de société utopiques (le familistère de Guise) qui intègrent féminisme et politique.

Historiquement, les femmes sont donc assujetties au domestique, à l'intérieur, au logis. Elles sont donc traditionnellement moins visibles, moins présentes dans l'espace urbain. C'est d'ailleurs aujourd'hui parmi les slogans féministes (les zimbès) : sorties à vélo « voir et être vues ». L'espace public, la ville sont à réinvestir, les femmes ont à s'y rendre visibles. Les cafés des femmes à Aubervilliers (Collectif Place aux femmes engagé dans la recherche de la mixité qui labellisent les cafés conscients de la nécessité de la mixité dans l'espace public et la favorisent), illustrent cette démarche d'appropriation, de visibilité. C'est une illustration de ce féminisme visible, qui se caractérise par des actions concrètes qui les donnent à voir, qui témoignent par des actions ponctuelles d'un déficit de prise de compte des femmes dans l'espace public et d'une volonté de rééquilibrage.

Les initiatives citoyennes et associatives ont souvent une démarche de visibilité, d'action publique perçue. Les politiques publiques ont une double approche : celles qui s'appuient sur une logique de discrimination positive, avec des actions ciblées pour les femmes, qui s'apparentent à des mesures de rattrapage et ne remettent pas en question la dichotomie traditionnelle espace public / espace privé, espace masculin / espace féminin, et celles qui s'appuient elles sur une approche intégrée de l'égalité, qui de fait est moins perceptible puisque plus transversale et moins « spectaculaire ».

## II. DU FEMINISME AU PROJET URBAIN ET/OU ARCHITECTURAL

Les modèles d'organisation spatiales féministes rompent avec les organisations spatiales traditionnelles. Elles sont organisées historiquement sur le modèle d'utopies architecturales et urbaines qui placent le progrès social au cœur de leurs concepts en élaborant des dispositifs permettant aux mères et aux femmes d'alléger leur travail domestique, exercer une activité salariée et ainsi s'affranchir de la domination économique masculine. Le constructeur Otto Finck le premier, met en place en 1930, des logements conçus pour les femmes salariées et leurs enfants ; à Copenhague suivront d'autres projets qui développent les services communautaires, les espaces partagés, sans pour autant remettre en question l'absence de partage des tâches domestiques.

Dolores Hayden, à l'occasion de la conférence « *Planification et conception d'une société non sexiste* » à l'Université de Californie en 1979, fait le lien entre capitalisme et domination masculine en posant comme postulat de l'émancipation féminine la remise en cause d'un système de planification urbaine dont le présupposé est celui de la femme cantonnée à l'espace domestique. Elle propose un système nommé HOMES (Homemakers Organizations for a More Egalitarian Society), petits collectifs participatifs basés sur une collaboration citoyenne, une mutualisation de services, une égalité hommes femmes dans le partage des tâches du quotidien, afin de permettre un accès égalitaire à l'emploi et à l'autonomie économique.

D'autres explorations d'un urbanisme facilitant la vie quotidienne des femmes existent ; ce qu'il importe de souligner dans ces concepts, c'est que les formes urbaines et architecturales qui découlent de théories émancipatrices ou accordant une place aux femmes sont spécifiques et identifiables dans les espaces qu'elles composent. Elles relaient dans leur formalité l'essence de l'intention qui les sous-tendent : programmes mixtes comprenant logements, écoles-garderies, appartements communicants permettant des gardes d'enfants partagées, etc... Tout est organisé autour de l'allègement des tâches qui incombent traditionnellement aux femmes : travail domestique, soin des enfants.

## INEGALITES ET REGLEMENTATION



En préambule, la terminologie « genre » est aujourd'hui communément admise et employée dans les réflexions qui touchent aux questions d'égalité entre les hommes et les femmes. Cette terminologie sera reprise dans ce travail puisque le type sexuel est par définition réducteur dans le sens où il fait uniquement référence aux différences biologiques entre femmes et hommes, et n'intègre pas la construction sociale dévolue à chaque type sexuel.

Le genre (rapports sociaux de sexe) tel que défini par l'Union Européenne dans « *100 mots pour l'égalité Glossaire de termes sur l'égalité entre les femmes et les hommes* » est un « *concept qui se réfère aux différences sociales entre les femmes et les hommes qui sont acquises, susceptibles de changer avec le temps et largement variables tant à l'intérieur que parmi les différentes cultures* ».

*Le terme « genre » renverrait donc plus directement à cet « ensemble de règles implicites et explicites régissant les relations femmes/hommes et leur attribuant des travaux, des valeurs, des responsabilités et des obligations distinctes. Ces règles s'appliquent à trois niveaux : le substrat culturel (normes et valeurs de la société), les institutions (famille, système éducatif et de l'emploi... etc.) et les processus de socialisation, notamment au sein de la famille. (Borghino 1999).*

*Cependant, on peut noter, que dans la majorité des cas, « l'usage du concept de genre se réfère surtout aux femmes en ignorant l'existence des hommes. De plus tout se passe comme si les femmes avaient toutes les mêmes intérêts et que ces intérêts n'évoluaient pas durant la vie » (Lidewij Tummers, « Les contradictions des perspectives de genre en urbanisme » dans « La ville, quel genre ? »)*

La terminologie « genre » est donc bien à comprendre comme étant une construction sociale des rôles attribués aux hommes et aux femmes. Dans ce travail, la notion de genre sera donc privilégiée, bien qu'elle renvoie dans la plupart des cas aux femmes



## I. CONSTATS DES INEGALITES

### **Des données statistiques qui conditionnent des modes de vies et un rapport aux espaces**

Les données et pratiques sociales genrées conditionnent les pratiques urbaines en amont. Des constats statistiques se dégagent plusieurs thématiques : celle du « care », celle des mobilités, celle des loisirs, celle de la sécurité. Ces trois thématiques ont un retentissement important dans les pratiques des espaces urbains et les mobilités selon le genre (les femmes en l'occurrence).

#### **Le « care »**

- Les femmes réalisent 75% des accompagnements des enfants et des personnes âgées.
- Le partage des tâches en 2010 : le temps consacré au travail domestique est de 66% pour les femmes et 34% pour les hommes. (Selon une étude du Haut conseil à l'égalité Femmes Hommes 2014)

Dans « *Les échelles du care, du temps et de l'espace pour les relations, une approche féministe des institutions* » Vanina Mozziconacci, creuse la question du « care » en citant Joan Tronto, l'une des principales théoriciennes du « care », qui donne une définition assez large de la notion « (...) le care est considéré comme une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre « monde » de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nous-mêmes et notre environnement, tous éléments que nous cherchons à relier à un réseau complexe, en soutien à la vie. »

La prise en charge du « care » essentiellement dévolue aux femmes influe sur la vie professionnelle, les déplacements et les mobilités, sur les pratiques de la ville et des espaces résidentiels. Elle influe en conséquence sur les attentes en termes d'aménagement, de facilité d'accès aux services et équipements, de proximité, d'organisation des espaces publics. Elle conditionne les pratiques urbaines.

#### **Des mobilités inégales selon le genre**

Un certain nombre d'études et d'observations identifient des pratiques des espaces publics totalement différentes selon le genre. La charge domestique, le « care » dévolu majoritairement aux femmes rendent leurs déplacements plus complexes que ceux des hommes, qui eux ont des trajets pendulaires directs entre l'activité économique et le domicile. Les femmes, elles, ont des trajets qui intègrent des arrêts, des événements (école, crèche, activité des enfants, grandes surfaces). (*Analyse des déplacements Les portes du 20è*, Paris, Genre et Ville 2017).

Les déplacements des femmes sont donc rythmés par le temps, leurs déplacements sont utiles (domicile-travail, travail-école, ...), à l'inverse de ceux des hommes qui pratiquent plus de loisirs, qui ont une pratique de l'espace urbain moins cadencée, moins tenue par le temps, moins entrecoupée d'arrêts successifs. Les femmes utilisent plus la voiture pour ces mêmes raisons : chargement des courses, jeunes enfants à transporter etc... De même elles sont moins nombreuses à utiliser le vélo, surtout après la naissance du deuxième enfant.

La mobilité piétonne, elle-même est différente selon le genre, les femmes ne se sentent pas légitimes à s'arrêter dans les espaces publics, à occuper un banc, à flâner dans la rue. La plupart des études d'observation des usages le montrent, les hommes occupent les bancs, s'assoient sur les marches. L'arrêt des femmes dans l'espace public est encore souvent perçu comme une mise en disponibilité. Même attendre un bus ou un tramway peut sembler compliqué dans certains environnements. La station immobile, d'attente, vulnérabilise. La ville est donc le plus souvent vécue par les femmes comme des espaces à traverser, pour se rendre d'un point à un autre, sans arrêt possible autre qu'utile (centres commerciaux, école, domicile...).

#### **La question du risque, de la peur du dehors, le sentiment d'insécurité**

- 100% des femmes ont connu au moins une fois une situation de harcèlement sexiste et sexuel dans les transports en commun (Selon une étude du Haut conseil à l'égalité Femmes Hommes 2014)

Les femmes sont beaucoup moins présentes dans l'espace public le soir. Et rarement seules. La crainte de sortir seules le soir demeure très présente chez les femmes. Virginie Despentes dans *King Kong théorie* cite Camille Paglia qui propose de « *penser le viol comme un risque à prendre, inhérent à notre condition de fille.* » Elle écrit quelques pages plus loin qu'elle a continué à sortir, à prendre des risques, à faire « *comme si [elle] n'était pas une fille.* » (Article de Lucie Azema « *Flâner, un privilège masculin* » Blog *Courrier international*). La question de la peur est donc toujours présente dans les comportements féminins et conditionne un certain rapport aux espaces, notamment dans le temps. Les parcours d'évitement sont monnaie courante. Les femmes intègrent dans leurs déplacements la notion de risque et trouvent des parades : identification préalable des lieux sur lesquels elles se rendent, en particulier le soir et la nuit, analyse de l'environnement, identification des transports en commun existants. La légitimité des femmes à sortir le soir ou la nuit n'est pas acquise, elles ont intégré des dispositifs d'évitement : être accompagnée, utiliser la voiture, privilégier tel parcours à un autre qui semble moins sûr (degré de fréquentation, absence d'éclairage...). Tous ces paramètres sont intégrés par les femmes dans leurs comportements et leurs parcours.

### **Des espaces sportifs occupés presque exclusivement par les hommes**

- 54 % des femmes renoncent à la pratique d'un sport après la naissance d'un enfant contre 24 % d'hommes (Selon une étude du Haut conseil à l'égalité Femmes Hommes 2014)
- 75 % des budgets publics destinés aux loisirs des jeunes sont consommés par des garçons (Selon une étude du Haut conseil à l'égalité Femmes Hommes 2014)

Toutes les études le montrent, les citystades, les skateparks sont occupés à quasiment 100 % par des garçons, ils sont 75 à 80 % des utilisateurs réguliers de maisons de quartier, maisons des jeunes etc. Les politiques publiques sont peu sensibilisées à ce phénomène, ainsi dans les quartiers, les budgets votés le sont majoritairement à destination des garçons, dont implicitement, tout le monde s'accorde à penser, qu'il s'agit ainsi de canaliser une énergie susceptible de s'orienter vers la délinquance ou la violence. Il y a un impensé permanent dans la prise de décision publique, notamment sur l'attribution des finances publiques, qui consiste à considérer que les filles n'ont pas ce besoin d'être occupées, déviées de comportements potentiellement perturbateurs. Elles ne sont pas envisagées comme une priorité dans les politiques de loisirs publiques, et cela même si à l'entrée au collège, la plupart d'entre elles abandonnent les activités sportives. Les garçons sont identifiés comme population plus fragile, celle dont il faut s'occuper, celle pour laquelle des investissements sont à réaliser avant qu'ils ne tournent mal. On assiste donc à une sur occupation des espaces sportifs par les garçons, avec spatialement une répartition garçons au centre du terrain, des filles absentes ou en périphérie. La réponse qui pourrait être la réalisation d'espaces de loisirs et de culture plus mixtes (basket, handball, natation, médiathèque, écoles de musiques et théâtre) n'est encore que peu diffusée dans la culture de programmation urbaine.

### **La cour d'école, dès l'enfance, un territoire qui obéit aux règles du genre**

Dans *Espace* un film réalisé par Eléonor Gilbert en 2014 ([http://genrimages.org/plateforme/?q=genrimages/voir\\_fiche2/708](http://genrimages.org/plateforme/?q=genrimages/voir_fiche2/708)) une petite fille raconte, plans à l'appui sa frustration face à la répartition de l'espace dans la cour d'école. Elle annote un plan qu'elle fait à main levée, faisant le récit de l'inégalité dont les filles sont victimes. Les garçons occupent les terrains de jeux (foot, basket, balle aux prisonniers). Ceux-ci représentent une partie majeure de la cour d'école. Les filles ne sont pas admises sur les terrains et se trouvent donc reléguées en périphéries. Les espaces résiduels de la cour sont donc le terrain de jeux dédié aux filles. Cependant ils ne sont pas suffisamment grands et ne répondent pas au désir de certaines filles de jouer, elles aussi au foot ou alors de faire un « grand » jeu nécessitant un espace conséquent.

On assiste dans ces dispositifs de répartition de l'espace dès le plus jeune âge, à une formalisation spatiale répondant aux stéréotypes de la construction du genre en s'appuyant sur des logiques qui consistent à penser que les garçons ont besoin de bouger plus que les filles, de se dépenser plus.

Les filles seraient donc sensées jouer à des jeux moins consommateurs d'espace, se déplaçant moins, être plus statiques.

### **Une représentation symbolique de la ville des « Grands Hommes »**

Autre point symbolique, mais non moins important : la ville se construit dans la tête de chacune et chacun par la symbolique de sa nomination, de sa représentation.

Même si la ville apparaît souvent dans la littérature comme une entité féminine, il n'en reste pas moins que le masculin l'emporte sur le féminin dans ses descriptions : le vieux Paris, Marseille champion du monde.... Au-delà de cette question, Yves Raibaud (dans « *La ville faite par et pour les hommes* », Belin), fait le recensement de la nomination de noms de rues, places, avenues, monuments et fait le constat qu'en France, quand une plaque de rue, ou d'espace public honore une personnalité publique, il s'agit dans 94 % des cas d'un homme (Constat établi par l'Union française du Soroptimist international qui a étudié 63 500 rues dans 111 communes françaises de toutes tailles).

On assiste donc à un système patriarcal qui coopte ses pairs et qui « *entérine poliment l'idée que les femmes accomplissant de grandes choses sont des exception* ». (Christine Dagain, présidente du Soroptimist).

Ce constat fait émerger de nouvelles démarches notamment sur le tramway T 3 à Paris, sur 18 stations, 9 portent le nom de femmes et une seule un nom d'homme. Mais ce résultat est le fruit d'une démarche féministe volontariste qui s'est heurtée à de nombreuses réticences.

Les journées du matrimoine organisées par HF Ile de France (<http://www.matrimoine.fr/>) sont aussi une illustration de ce désir de rééquilibrage femmes / hommes dans les représentations collectives de la ville. Le matrimoine est constitué de la mémoire des créatrices du passé et de la transmission de leurs œuvres. Des journées de visites, une valorisation de l'héritage des femmes est promulguée afin de garantir un héritage commun, mixte et égalitaire.

## II. LES DISPOSITIFS REGLEMENTAIRES ET L'APPROCHE « GENDER MAINSTREAMING »

Affirmer une égalité réelle entre les hommes et les femmes sur tous les aspects de la vie, s'est au cours des dernières années traduit par un ensemble de dispositifs réglementaires incitant et cadrant les interventions publiques au niveau européen et national.

L'égalité entre les femmes et les hommes est l'un des principes fondateurs de l'Union européenne. Elle remonte à 1957, avec l'intégration au traité de Rome du principe de la rémunération égale pour un travail de valeur égale. Au cours des dernières décennies, l'UE a notamment œuvré pour :

- La législation relative à l'égalité de traitement ;
- L'intégration de la dimension de genre dans toutes ses politiques ;
- L'adoption de mesures spécifiques en faveur de l'émancipation des femmes

**Le traité d'Amsterdam (1999)** a fait du principe d'égalité hommes-femmes un objectif et un principe communautaire fondamental. Il confie à la Communauté la mission d'intégrer l'égalité hommes-femmes dans toutes ses activités (« gender mainstreaming »).

**Le traité de Lisbonne (2007)** renforce le principe d'égalité hommes-femmes en l'incluant dans les valeurs et objectifs de l'Union et en intégrant la question du genre dans toutes les politiques de l'UE.

**L'engagement stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2016-2019** établit le programme de travail de la Commission en matière d'égalité entre les sexes pour la période 2016-2019. Il s'agit d'un cadre global à travers lequel la Commission s'engage à promouvoir l'égalité des genres dans toutes ses politiques ainsi que dans les programmes de financement européens. Les domaines d'action prioritaires définis par la Commission sont les suivants :

- Indépendance économique égale pour les femmes et les hommes ;
- Égalité de rémunération pour un travail de même valeur ;
- Égalité dans la prise de décision ;
- Dignité, intégrité et fin des violences fondées sur le sexe ;
- Promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes en dehors de l'UE.

**En France la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes** fait date, elle intervient notamment dans les sphères privées, professionnelle et publique.

Les politiques européennes et nationales sont donc volontaristes. Les dispositifs retenus dans les politiques publiques s'inscrivent dans une logique de *gender mainstreaming*, telle qu'elle est définie par la Communauté Européenne.

Selon le Groupe de spécialistes pour une approche intégrée de l'égalité (EG-S-MS) du Conseil de l'Europe, le *gender mainstreaming* est : « *la (ré)organisation, l'amélioration, l'évolution et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques* ».

Le *gender mainstreaming*, s'attache donc à une approche **intégrée** de la dimension de genre. Il s'agit d'une stratégie qui a pour ambition de renforcer l'égalité des femmes et des hommes dans la société, en intégrant la dimension de genre dans le contenu des politiques publiques avec comme objectif la réduction des inégalités observées entre les sexes. Il s'agit d'une approche transversale, qui s'applique à tous les domaines des politiques publiques, qui concerne tous les acteurs et dans toutes ses phases (amont, mise en œuvre, évaluation). Elle diffère en cela d'une politique publique qui ferait le distinguo entre des dispositifs dédiés aux hommes et d'autres aux femmes.

# GENRE ET VILLE



© [telerama.fr/idees/comment-rendre-la-ville-aux-femmes](http://telerama.fr/idees/comment-rendre-la-ville-aux-femmes)

## I. L'ESPACE PUBLIC SUPPOSÉ NEUTRE

La supposée neutralité de l'espace public est renforcée par le mot public, qui dans sa terminologie gomme tout ce qui pourrait s'apparenter à une quelconque discrimination et laisse supposer une égalité d'accès aux services, infrastructures, loisirs, culture, une égalité dans les déplacements et les usages, laissant aussi supposer qu'aucune assignation sociale n'impacte les usages de l'espace urbain, puisqu'il serait neutre, public.

Dans *La ville quel genre*, l'introduction d'Emmanuelle Faure, Edna Hernandez-Gonzalez et Corinne Luxembourg pointe ce paradoxe d'association espace public égal espace pour tous et propose de ne pas considérer l'espace public comme « *à priori un espace de sociabilité et de liberté pour toutes et tous* » mais au contraire d'intégrer en amont les inégalités dans les pratiques et les usages, tout autant que les assignations de genre afin de construire un « *droit à la ville pour tous* » (Henri Lefebvre) qu'il ne s'agit plus dans cette approche de visualiser par le prisme de la discrimination sociale mais par celui de la discrimination de genre. Il s'agit donc de ne pas occulter les inégalités des pratiques urbaines et de trouver des pistes de réflexions pragmatiques afin que l'espace urbain ne perpétue ni ne produise des logiques discriminatoires ancrées.

Ce travail se centre autour de la question du genre. Les discriminations sont cependant plus larges, l'espace urbain est pensé de manière « normative » (donc excluante pour tout ce qui n'est pas masculin cisgenre) par ce que Simone de Beauvoir dans *Le deuxième sexe* identifie comme étant résumé par masculinité = neutralité. L'homme masculin se pense comme absolu, objectif, commun, la femme étant envisagée comme singulière, subjective,

autre. L'espace public, espace pour tous, espace de la neutralité, est donc dans sa supposée neutralité adapté à une neutralité apparentée au masculin et se déclinant donc par un biais masculin.

## II. LA FABRIQUE DE LA VILLE ET LA QUESTION DU GENRE

Intégrer une approche genrée de l'espace public dans les manières de les concevoir, suppose un postulat qui est celui d'une inégalité de fait. Le dilemme posé par l'intégration du genre dans les politiques publiques consiste à éviter l'écueil d'un urbanisme pensé pour les femmes mais à plutôt être dans une approche inclusive (*gender mainstreaming*) et évitant le risque d'une identification stéréotypée des attentes des femmes, à l'appui les démarches de ségrégation tels les wagons dans le métro réservés aux femmes à Tokyo qui vont dans le sens d'une renaturalisation des rôles de chacun et de solutions non émancipatrices pour les femmes.

*« Des mesures en faveur de l'émancipation des femmes peuvent renaturaliser les rôles de genres qu'elles sont censées combattre » (Lucile Biarrotte, Féminisme et aménagement : influences et ambiguïtés. La diffusion internationale d'initiatives d'urbanisme dédiées à l'émancipation des femmes).*

Aujourd'hui la question de genre devient plus prégnante dans les réflexions urbaines, en témoignent l'apparition de bureaux d'études spécialisés qui en amont des projets d'aménagement sont associés à la réflexion de la production de la ville. De même que la nature en ville, la question d'égalité apparait comme une composante de la fabrique de la ville durable. Il semble aujourd'hui de plus en plus intégré par les décideu.r.se.s, élu.e.s, urbanistes que la ville n'est pas de fait égalitaire, que **les formes urbaines perpétuent des inégalités de genre, qu'elles en sont le support mais aussi qu'elles les produisent**. La ville faite par et pour des hommes blancs, jeunes, hétérosexuels et en bonne santé n'apparait plus comme étant de fait la norme. La ville inclusive devient une question dans les réflexions. Les processus d'élaboration urbaine s'en trouvent donc changés.

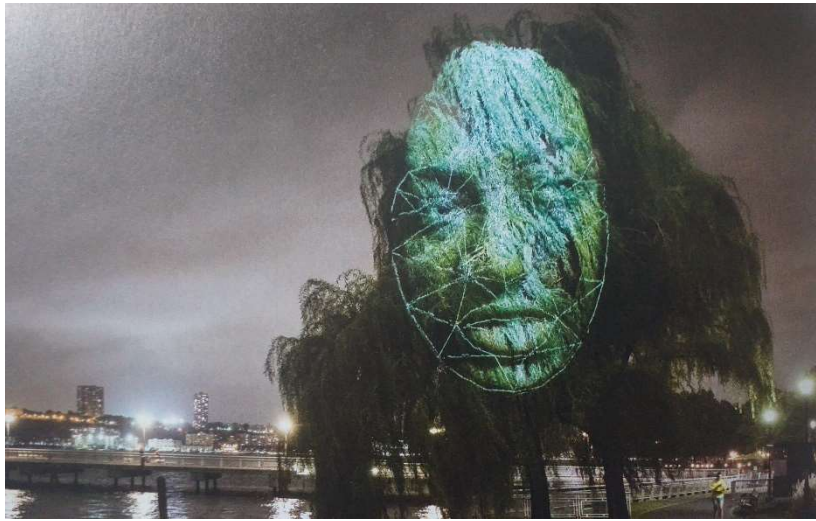
Qu'est-ce qu'un espace urbain « féministe » ? ou tout du moins un espace urbain qui ne perpétue pas la domination hommes femmes, un espace urbain débarrassé des stéréotypes de genre ?

Peut-on dire qu'un urbanisme « féministe » se définirait donc moins par la nature de sa production spatiale que par les intentions qui le gouvernent ? Il ne s'agirait donc pas de réaliser un urbanisme genré, mais plutôt de redéfinir un rapport d'équilibre dans les processus de conception et de décision qui impacteraient l'espace urbain dans ses traductions spatiales ?

La logique est-elle de dire que la qualité du processus de conception et de réalisation serait déjà en soi la garantie d'une égalité des genres dans les pratiques urbaines ?



## LA VILLE DURABLE ET LA QUESTION DE GENRE



Tony Oursler « *Tear of the cloud* »

Afin de construire la ville durable, de nombreux dispositifs existent, Labels Ecoquartiers, les Programmes d'Investissement d'Avenir (PIA) avec les actions villes durables et solidaires, etc... Au cœur de ces dispositifs, coexistent un certain nombre d'attendus, de prescriptions, qui se veulent à terme garantes d'un développement territorial durable. La question du genre apparaît donc transversale à ces dispositifs (« Gender mainstreaming »). Non formulée dans les engagements Ecoquartiers par exemple, elle devrait cependant trouver sa place dans chaque thématique.

En ce sens, et afin d'appuyer l'ambition d'égalité de genre, des outils spécifiques y sont adjoints parfois, comme c'est le cas par exemple à Villiers le Bel : une étude intitulée *Garantir l'égalité dans l'aménagement des espaces publics, méthodes et outils* commandée par la ville et soutenue par l'ANRU est réalisée en 2015. Cette étude se veut boîte à outil opérationnelle permettant l'essaimage de bonnes pratiques en matière d'égalité de genre et de territoires.

Se poser la question de genre dans les démarches de projet, qu'il s'agisse d'écoquartiers ou de projets de renouvellement urbain, c'est aborder le projet urbain par un prisme spécifique, aujourd'hui encore peu diffusé et intégré. La question qui peut se poser est de savoir en quoi les processus diffèrent, en quoi les projets qui ont intégré cette démarche, très en amont diffèrent de ceux qui ne l'intègrent pas, en quoi les formes urbaines traduisent la question de l'égalité de genre dans les choix qui sont opérés dans les projets urbains.

## I. LA DEMARCHE ECOQUARTIER

Au travers de la démarche Ecoquartier s'attache à un certain nombre de thèmes, qu'il s'agit de décliner, de la phase diagnostic jusqu'à la réalisation afin d'aboutir à la labellisation Ecoquartier, garante du respect des objectifs de construction d'une ville « durable ».

Dans ce travail, l'exemple de la labellisation Ecoquartier est ici pris comme cadre de référence, non dans son objectif de labellisation mais plus dans son approche globale, qui aujourd'hui, au-delà des objectifs de potentielle labellisation fait plus ou moins consensus auprès des acteurs de projet, dans les démarches d'élaboration de projets urbains, qu'il s'agisse de procédures de ZAC, projets ANRU, etc. La labellisation Ecoquartier présente un intérêt dans ce travail puisqu'elle se veut exemplaire et garante du respect de processus et de la réalisation d'objectifs compatibles avec un développement durable. L'analyser par le prisme du genre permet de l'appréhender dans une approche spécifique.

*Le référentiel Ecoquartier a été créé en 2012 suite aux 2 premiers appels à projets. Il est bâti sur une Charte de 20 engagements regroupés en 4 dimensions :*

- *Démarche et processus*
- *Cadre de vie et usages*
- *Développement territorial*
- *Environnement et climat*

*Trois de ces dimensions correspondent aux 3 piliers du développement durable : ainsi « Cadre de vie et usages » renvoie au pilier social, « Développement territorial » renvoie au pilier économique, et « Environnement et climat » renvoie au pilier écologique. La quatrième dimension, « Démarche et processus », aborde les sujets de gouvernance. <http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/20-engagements/referentiel/>*

## II. LA QUESTION DU GENRE DANS LA DEMARCHE ECOQUARTIER

Sur un certain nombre d'aspects on peut supposer que la réalisation d'un cadre de vie et d'usages répondant à la diversité des ménages, la prise en compte de la diversité sociale, la prise en compte des handicaps et des personnes âgées, la volonté de favoriser la diversité des fonctions et leur proximité, va dans le sens d'une ville répondant et favorisant une égalité de genre des pratiques urbaines.

De même que dans les utopies architecturales du XIX<sup>e</sup> siècle fouriéristes et de Jean Baptiste André Godin, on peut supposer que la mutualisation des espaces, la proximité des services et équipements, la réalisation de cheminements piétons permettant une mise en réseau des polarités de vie (école, commerces, pôle d'emploi), favorisent le lien social, permettent un

déploiement de la vie sociale bénéfique à une logique d'entraide, de partage des tâches du quotidien. L'approche « gender mainstreaming » serait donc sous-jacente et lisible en filigrane de l'ensemble des engagements écoquartiers.

Cependant, la question du genre et des pratiques urbaines qui en découlent n'étant jamais posée, les démarches d'évaluation spécifiques n'intégrant pas la dimension genrée, rien n'est moins sûr. Le chapitre suivant relaie une démarche de concertation dans le cadre du Grenelle des mobilités de la métropole bordelaise. Il permet d'éclairer en quoi ce défaut d'identification claire de la question de genre dans les référentiels et les engagements est susceptible d'occulter un certain nombre de thématiques propres au genre.

### III. ZOOM CRITIQUE SUR LA CONCERTATION

On peut, au travers de l'enquête réalisée par Yves Raibaud et relatée dans un article publié sur Cairn info « *La participation des citoyens au projet urbain : une affaire d'hommes !* » (<https://www.cairn.info/revue-participations-2015-2-page-57.htm>), faire le constat mitigé de la prise en compte de la parole des femmes dans la démarche de concertation. D'une part la parole des femmes est souvent peu présente dans le public mais aussi du côté des experts, et d'autre part si elle l'est, elle est assez systématiquement renvoyée à une dimension de singulier, ne représentant pas la plupart, rejoignant par-là la notion de neutralité apparentée au masculin développée par Simone de Beauvoir.

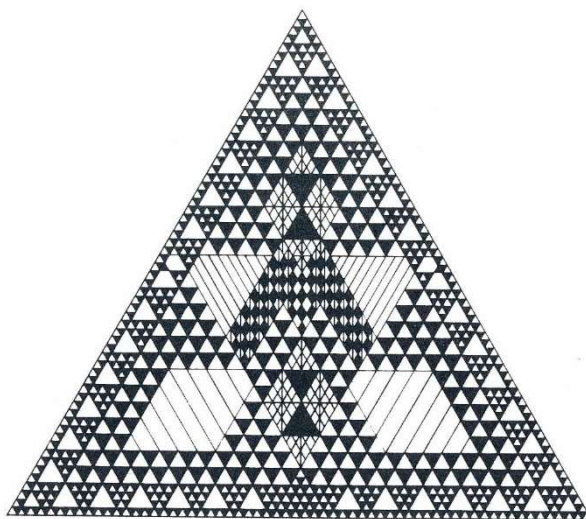
Elle a pour objet le Grenelle des mobilités de la métropole bordelaise, Grenelle qui a pour ambition de mener « *un travail de coproduction qui précisera les conditions d'une rupture dans les manières de pratiquer et d'organiser la mobilité dans les territoires de la métropole* ». Ce Grenelle des mobilités de la Métropole Bordelaise est analysé en chaussant les lunettes du genre. Les femmes représentent la majorité des habitants de la métropole bordelaise (53 %), au Grenelle des mobilités elles ne représentent que 25 % des présents, seulement 10 % du temps de parole effectif et 0 % des experts. Ce qui découle principalement de cette enquête est que la prise de parole des femmes est souvent, voire systématiquement renvoyée à l'anecdote, au récit d'un cas personnel, et parfois non relayée dans les comptes rendus. Par ailleurs, l'expertise des femmes est minorée, peu audible, parasitée (intervenants masculins se positionnant en « plus experts » qu'elles, disqualification de leur intervention...).

### IV. DES PRECONISATIONS « DURABLES » EN DECALAGE AVEC UNE REALITE DE PRATIQUES GENREES

Les conclusions de ce Grenelle intègrent des préconisations « pour tous » en matière de mobilités durables : (limitation de la place des voitures dans les

centres-villes, péages urbains, incitation à recourir à des modes de déplacements alternatifs en proposant de nouveaux services (co-voiturages, vélos...), mais nulle part la question du genre n'est prise en compte, comme si le genre n'influe en aucun cas sur les pratiques et les usages de l'espace urbain. L'absence de prisme de genre aboutit à des préconisations peu adaptées à la réalité de femmes qui assurent principalement le « care », soin des enfants, etc. et ont plutôt des mobilités contraintes et des pratiques limitées de l'espace urbain (des parcours utiles domicile travail, travail école... plus que de la flânerie). Inciter à l'usage du vélo et à la pratique du covoiturage est éloigné de la réalité des mobilités dévolues au genre féminin.

## « CHAUSSER LES LUNETTES DU GENRE » POUR CONSTRUIRE UNE VILLE EGALITAIRE



© JUDY CHICAGO  
THE DINNER PARTY

Il existe un usage spatial inégal constaté de l'espace public selon le genre, des pratiques différentes des rues, parcs, jardins, des transports publics, un usage hiérarchisé hérité d'une construction patriarcale de la société. Appréhender le projet urbain par ce prisme, c'est-à-dire « chausser les lunettes du genre » dans la conception du projet et dans l'analyse de la ville, c'est avoir une lecture de la ville différente. Peu d'études encore intègrent cette dimension genrée qui apparaît comme relativement nouvelle. Les analyses des pratiques urbaines intègrent la dimension sociale, économique, géographique. Peu la question du genre. Et cela notamment dans les appels d'offre d'aménagement urbain. Pour autant, quand c'est le cas comme pour le grand projet de restructuration des places publiques parisiennes lancées par Anne Hidalgo, les écueils et les freins sont encore nombreux.

### I. DES LIMITES PSYCHIQUES ET CULTURELLES

La réalisation d'un espace public sensible au genre nécessite la mobilisation d'acteurs sensibilisés à ces questions, de la prise de décision (élu.e.s., hauts fonctionnaires), aux technicien.ne.s et maîtres d'œuvres du projet. Il s'agit de processus longs, complexes ou la question de genre est souvent occultée parce que peu évidente à percevoir, par défaut de sensibilisation, formation.

Dans les pratiques, des réticences existent envers ce type de démarche : dans l'article « *Mieux accueillir les femmes dans l'espace public : le casse-tête des urbanistes et des chercheurs* » de Feriel Alouti dans *Le Monde*, Marc Serieis, fondateur du bureau d'études Albert & Co, impliqué dans le projet du Panthéon et de la Madeleine, avoue « à titre personnel » ne pas avoir « compris tout de suite l'enjeu de la question ». « Pour nous, une idée se traduit par un ouvrage construit. Et j'ai du mal à faire le lien entre la place des femmes et l'espace public », reconnaît-il.

Intégrer la question de genre n'est pas encore si simple, cette démarche connaît des freins, une certaine incompréhension demeure ; basée sur un préconçu intellectuel qui est celui qu'un espace public serait fait pour toutes et tous, chacune et chacun en aurait le même usage. Intégrer la question du genre serait donc superflu, inutile, inadapté à la question de l'aménagement urbain, à la programmation urbaine.

Il y a donc, au-delà des démarches de politiques publiques, une démarche de sensibilisation à réaliser non seulement auprès des habitant-e-s e mais aussi auprès des élu.e.s s et technicien.ne. s. C'est un parcours long qui requestionne les manières de faire, les manières de penser et les processus de construction de la ville.

## II. DES PROJETS QUI INTEGRENT LA QUESTION DU GENRE

### **Vienne, Autriche**

La ville de Vienne en Autriche travaille depuis 20 ans sur la question d'égalité et a adopté une démarche « gender mainstreaming » dans ses processus décisionnels sur tous les aspects de la vie publique (emploi, communication, services etc...) et notamment pour les questions touchant à l'urbain, l'aménagement et l'habitat avec la création d'un bureau de coordination pour la planification urbaine chargé des besoins des femmes, rattaché à la direction générale de l'urbanisme. Depuis 2005, la ville a aussi mis en place un budget sensible au genre : tous les départements doivent montrer qu'ils atteignent les hommes et les femmes de la même manière.

En 2009, l'administration municipale de Vienne a entrepris d'élaborer un plan d'action pour l'égalité. Le plan d'action pour l'égalité représente un ensemble complet visant à ancrer plus fermement la perspective de genre dans l'ensemble des activités de la ville.

Les principes déclinés par la ville afin d'aboutir à une égalité hommes femmes et plus largement permettre l'émergence d'une ville plus équitable s'appuient sur les principes suivants :

- Langage sensible au genre
- Collecte et analyse de données sexospécifiques
- Égalité d'accès aux services et d'utilisation de ceux-ci
- L'égalité de traitement est intégrée aux processus de pilotage
- Les femmes et les hommes sont également impliqués dans la prise de décision

Afin de parvenir à réaliser cet objectif de ville égalitaire, des campagnes de sensibilisation ont été menées avec à la clé l'édition de manuels à destination des employés municipaux recensant les bonnes pratiques et les méthodes d'analyse sexospécifiques dans la prise de décision.

L'un des exemples significatifs de cette politique prenant en compte le genre est le quartier « *Frauen Werk Stadt* » réalisé par quatre architectes (femmes)

dont l'architecte Franziska Ullmann. Les principes sont ceux du bon sens mais favorisent un allègement des tâches domestiques : espaces communs partagés, laveries en toiture ouvrant sur une terrasse aménagée permettant le déploiement du lien social et donc de la solidarité, facilitant la vie quotidienne (gardes d'enfants...), vue directe de larges balcons et terrasses sur les espaces de jeux du dehors. Dispositifs simples, non spectaculaires mais permettant comme l'explique Giulia Custodi, chercheuse en architecture et en politiques urbaines genrées dans l'article du *Monde* « *Vienne, capitale du « féminisme urbain » ?* », *L'idée, c'est de considérer la maison comme un lieu de travail, et de rendre plus facile la routine qui lui est associée.* » avec l'objectif que ces tâches domestiques puissent, *in fine*, être mieux partagées entre les sexes.

Cette politique volontariste est rendue possible à Vienne où 60 % des appartements de la ville sont des logements sociaux subventionnés par la municipalité. Cette démarche se décline également dans les espaces publics et notamment les parcs, avec un certain nombre de prescriptions sur les aménagements à réaliser : covisibilités, pas d'obstacles visuels (exit grilles et bosquets), nombreuses assises à destination des personnes âgées qui ainsi fréquentent plus aisément les parcs et sont un indicateur de confiance pour les femmes et jeunes filles, éclairage renforcé, etc...

### **Paris, Place du Panthéon**

Le bureau d'études Genre et ville associées au collectif les MonumentalEs (réunissant Emma Blanc Paysage, Collectif Etc., Genre et Ville, Albert & Co, Ligne Be) a été missionné par la ville de Paris pour accompagner la transformation des places du Panthéon et de la Madeleine. En amont, il s'agit d'une volonté forte de la ville de Paris de faire émerger la question du genre dans les démarches de projet d'aménagement d'espaces publics. Le cahier des charges du projet spécifiait qu'il était impératif d'interroger la place sous le prisme du genre et d'introduire des préconisations facilitant l'inclusivité dans la préfiguration de la place. En ce sens, le projet d'aménagement de la place du Panthéon explore la question du genre en intégrant en amont des programmes, une dimension d'observation des usages, des pratiques afin d'impacter la programmation à venir.

Une étude sensible au genre de la place du Panthéon à base d'observations et d'ateliers est donc réalisée et a permis de développer une cartographie sensible des usages de la place.

Les observations ont interrogé aussi bien la capacité d'accueil des espaces, leur physionomie, les usages, les actrices et acteurs de l'espace, ainsi que les temporalités d'usages. La résultante spatiale de cet aménagement est positif : la suppression des places de stationnement sur la Place permet une réappropriation visuelle de l'espace en tant que place et un apaisement des ambiances sonores. Ces deux paramètres restituent à cet espace sa capacité à être un lieu de flânerie, de pause. Ce lieu devient appropriable par toutes et tous en raison de ses qualités d'ambiance qui favorisent le déploiement d'une égalité des pratiques (flânerie, pause).

Les choix d'aménagement qui seront faits afin de favoriser une égalité de genre intègrent des espaces de détente non dédiés (larges assises, blocs de granits posés au sol) qui encouragent une mixité des usages.

Au-delà de cette approche transversale, une partie militante et de visibilité féministe est formalisée par l'œuvre de l'artiste Claire Courdavault qui a choisi de graver le nom de femmes anonymes ou oubliées de l'Histoire dans le bois des assises publiques (femmes battues, femmes militantes...). Les femmes sont en effet absentes de la place du Panthéon dont le monument central est dédié aux grands hommes, l'objectif était donc de restituer la mémoire des femmes et d'inscrire symboliquement la place des femmes dans l'espace public.

*« La phase d'observation (une fois la place livrée) a permis de démontrer que les aménagements sont largement utilisés par les étudiant.e.s qui travaillent, mangent, se délassent, discutent et jouent, par les touristes qui y font des pauses, par des Parisiennes et des Parisiens qui redécouvrent le plaisir d'un espace apaisé et accueillant en profitant de nouveaux points de vue sur le monument. » Collectif Etc.*

#### **Rosens Röda Matta à Malmö, Suède**

*« Un espace pour les jeunes, Rosens Röda Matta, a été créé. Sollicités, les jeunes, en majorité des garçons, proposaient un city-stade, ce qui revient à créer une « no-go zone » pour les femmes et les filles. L'architecte a dit qu'elle n'était pas d'accord, que ce lieu devait être plus polyvalent, et elle a fait un choix drastique : s'entourer uniquement de filles pour transformer cet espace. Finalement, il y a eu un terrain de basket mais aussi une scène et des gradins, un parcours sportif, une éolienne pour alimenter une sono. Aujourd'hui, l'association qui a été créée pour animer le lieu compte des filles et des garçons ». ( Chris Blache dans Le Monde Idées du 2 septembre 2017)*

On voit dans cet exemple que du processus participatif découle directement la programmation. Les attentes et besoins des filles sont entendus. Le projet évolue vers un autre espace que celui attendu initialement.



### III. LES OUTILS POSSIBLES

Prendre en compte la question du genre dans la conception des espaces publics, c'est permettre de créer les conditions d'une ville inclusive, appréhendable et praticable par toutes et tous, donnant à chacune et à chacun la même liberté de circuler, flâner, s'arrêter dans l'espace public, permettant de se sentir en sécurité, de se déplacer. Au-delà de la question du genre, c'est la question de l'accès à la ville par toutes et tous, quel que soit son âge, son sexe, son handicap, son origine. S'attacher à la question du genre, c'est ouvrir les pratiques de la ville à chacune et à chacun.

On peut supposer que réaliser en amont des diagnostics intégrant la question du genre dans les pratiques urbaines, s'attacher au respect d'une certaine philosophie de bonnes pratiques en s'appuyant sur des guides garantit en soi un certain équilibre dans les productions spatiales qui en découlent.

Les processus de fabrique de la ville sont des processus longs. Entre un projet et son inauguration s'étirent souvent de nombreuses années, ou les dynamiques se perdent et les enjeux changent. Il s'agirait donc de mettre en place des processus qui intègrent la question du genre très en amont, de la phase diagnostic jusqu'à une phase d'évaluation des pratiques.

#### **Décider, sensibiliser, capitaliser**

L'un des outils est donc une parité dans les processus décisionnels, avec des personnes engagées, sensibilisées, formées à ces questions : élu.e.s, haut.e.s fonctionnaires.

Il s'agit aussi de former les technicien.ne.s à ces questions par le partage d'expérience, la visite d'opérations exemplaires, la consultation de guides de bonnes pratiques. La diffusion et le retour d'expériences sont primordiaux dans ce type de démarches. Or, les initiatives demeurent « éparpillées », regrette l'urbaniste spécialisée Lucile Biarrotte : « *Il y a un problème de capitalisation de ces connaissances, de mise en réseau, alors que les initiatives se multiplient localement.* » (Article Libération « La ville encore trop mâle famée »).

Intégrer des féministes volontaristes dans les postes clés semble une manière de promouvoir et diffuser ces questions de manière opérationnelle, s'appuyer sur des statistiques intégrant le genre est également primordiale, permettant d'ajuster la prise de décision dans une recherche d'égalité.

#### **« Gender budgeting »**

Le « gender budgeting » est « *une application de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le processus budgétaire. Cela implique une évaluation des budgets existants avec une perspective de genre à tous les niveaux du processus budgétaire, ainsi qu'une restructuration des revenus et des dépenses dans le but de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes* » selon le Conseil de l'Europe.

Le gender budgeting est donc une analyse sous l'angle du genre de toutes les formes de dépenses et de recettes publiques et l'inventaire de leurs conséquences directes et indirectes sur la situation respective des femmes et des hommes. Il s'agit d'un outil de rééquilibrage nécessaire. Identifier la répartition des investissements publics selon le genre, permet une prise de conscience. Que 75 % des budgets publics destinés aux jeunes soient consommés par des garçons ne peut qu'encourager une programmation qui incite à une meilleure répartition des budgets publics.

### **Des processus « gender mainstreaming »**

Intégrer tout au long du processus de construction de la ville l'approche gender mainstreaming permet d'éviter les écueils de la non prise en compte de la parole ou des usages et pratiques différents selon le genre. Appliquer ce prisme à toutes les étapes de la fabrique de la ville semble donc une étape nécessaire à diffuser dans :

- La formation / sensibilisation des élu.e.es, technicien.ne.s
- Une égalité homme femme dans le choix des équipes techniques et décisionnelles
- L'approche genrée dans les appels d'offre, en vue d'élaborer des diagnostics urbains, des préconisations et des programmes d'aménagement)
- Des réunions publiques représentatives de la population, (organisation des réunions à des horaires permettant la présence de toutes et de tous, un temps de parole équivalent hommes /femmes. Une qualité d'écoute par le prisme du genre)
- Une analyse des données statistiques sexuée
- Des budgets genrés
- Imposer l'égalité hommes femmes dans les jurys d'aménagements urbains et les lieux de décisions
- Marches et cartographies sensibles, ateliers d'« empowerment »

### **« Empowerment »**

Il s'agirait donc aujourd'hui dans les démarches de concertation par exemple, de ne plus envisager les groupes d'habitants mobilisés, comme un groupe homogène, ayant tous les mêmes besoins, les mêmes pratiques et les mêmes attentes face à leur environnement urbain. L'enjeu du « vivre ensemble », ne peut se décliner dans les projets que s'il s'attache en amont à analyser et à intégrer les spécificités de chacun, enfants, femmes, hommes, personnes âgées. Les outils visant à promouvoir une égalité (de genre entre autres) dans les processus d'élaboration du projet urbain doivent donc s'appuyer au-delà de la démarche de concertation classique sur, entre autres, les « marches sensibles » (marches collectives ou chacun.e confronte ses points de vues, ses ressentis, au-delà de l'approche fonctionnelle), les cartes sensibles (cartographies visant à cartographier en adoptant non plus un point de vue géographique traditionnel mais en caractérisant les espaces par le prisme du vécu, du parcouru, du sensible) , les « ateliers d'« empowerment » (ateliers permettant de favoriser la prise de parole des femmes, travail sur la légitimité, le dépassement des peurs, les limitations et

l'autocensure) qui permettent de faire émerger une parole singulière. Il s'agit d'un travail sur la légitimité des femmes dans l'espace public, permettant par exemple à des groupes d'habitantes d'appréhender leur quartier selon un angle sensible. Les marches sensibles permettent de déambuler, identifier des espaces ou secteurs selon leurs ambiances, s'autoriser à sortir d'une seule lecture fonctionnelle des espaces, à y projeter ses besoins, ses envies, à en avoir une lecture subjective et collective.

La traduction de ces ressentis dans des cartes sensibles permet de sortir de la vision géographique et fonctionnelle pour co-construire un projet urbain.

Ce sont des outils de projet pour les concepteurs, qui à terme permettent l'émergence d'une ville inclusive et durable ajustée aux pratiques et attentes de toutes et de tous.

### **Des recettes spatiales ?**

La réalisation de la ville durable intègre des préconisations d'organisation des espaces à l'échelle macro et micro compatibles avec la question de l'égalité de genre tels la proximité des équipements et services, la mise en place de réseaux de parcours piétons adaptés aux PMR, la réalisation d'espaces mixtes et partagés favorisant la cohésion sociale et l'entraide, la création d'espaces aux ambiances végétales apaisées permettant une mixité des fréquentations et un sentiment de sécurité favorisant une présence des femmes dans l'espace public.

Au-delà de ces dispositifs somme toute déjà identifiés et tenant lieu de manière partagée de bonnes pratiques dans la conception et la programmation des villes et des espaces publics, quels seraient les leviers concrets dans les aménagements d'une ville plus égalitaire ?

La plupart des dispositifs issus des guides de bonnes pratiques, notamment celui édité par la ville de Paris (*Guide référentiel Genre et Espace public Ville de Paris 2016*) orientent vers des dispositifs tournés vers la sécurité (éclairage, signalétique), vers le « care » (espaces de jeux pour enfants, espaces adaptés aux personnes à mobilité réduite, proximité des services et équipements).

En ce qui concerne les espaces sportifs, pour Gérard Baslé, consultant en urbanisme sportif, « *il faut imaginer des espaces qui ne soient pas totalement calés sur des sports à domination masculine* ». « *Des espaces plus neutres, avec une appropriation plus douce, plus spontanée, comme des murs à rebond, des amphithéâtres.* »

On pourrait donc en complément de ces prescriptions retenir que chaque site est spécifique, qu'il n'existe pas de recettes, mais qu'une attention aux usages par le prisme du genre en amont permet de réaliser des diagnostics pertinents qui orientent la réinvention des espaces. Certaines thématiques doivent être réintroduites dans les aménagements : éviter la surdétermination des lieux pour permettre la mixité des usages, accentuer les covisibilités, éviter la ségrégation spatiale des espaces (clôtures, grilles), ne pas surdéterminer les limites privé/public qui accentuent un sentiment d'insécurité, apaiser les ambiances sonores, visuelles pour permettre des pratiques apaisées de toutes et de tous.

### Et les mesures de discrimination positive ?

Imposer des mesures de « discrimination positive » à l'égard des femmes, c'est-à-dire adopter dans les aménagements des mesures explicitement dédiées aux femmes pour rééquilibrer un usage de la ville largement masculin, est-ce une bonne idée ? Faut-il, alors, passer par la non-mixité pour obtenir davantage de mixité ? Oui, « *quand la situation de domination est telle qu'il n'y a pas d'autre solution* », répond Yves Raibaud, géographe et auteur de *La ville faite par et pour les hommes* (Ed. Belin). En prenant l'exemple des pratiques sportives : « *Avec deux jours par semaine, le niveau de pratique devient tel que les filles finissent par se mélanger aux garçons* », fait-il valoir. En enquêtant à Bordeaux (Gironde) et à Genève, en Suisse, le chercheur a constaté que les « *femmes sont favorables à la mixité* » dans le sport, contrairement aux hommes, qui « *n'en ont pas envie* ». Car selon eux, dit-il, les filles « *se traînent* » et « *n'ont pas l'esprit de compétition* ».

L'exemple de l'aménagement du quai de la Seine à Rouen ou une répartition homogène des structures sportives pour les hommes (city stades) et pour femmes (terrains de roller derby) a été réalisée, est jugée efficace selon les décideurs (« *Rouen essaie l'urbanisme anti macho* » Michel Feltin-Palas, *L'express* 16 février 2018), elle est une illustration d'une dissociation des dispositifs urbains, en choisissant d'être dédiés plus qu'intégrés et privilégiant par ailleurs une approche de genre centrée sur l'aspect sécuritaire. L'écueil de l'approche de discrimination positive est de potentiellement aboutir à des résultats allant à l'encontre de l'émancipation des femmes.

# CONCLUSION

D'après Henri Lefebvre dans « *La production de l'espace* » (1974) : « l'espace urbain est la projection au sol des rapports sociaux »

Intégrer le prisme de l'égalité de genre dans la production des espaces urbains nécessite avant tout de considérer les espaces urbains comme des espaces en mouvement, non figés, chacun construits par leur histoire, leur position géographique, spécifiques par les usages qu'ils portent et génèrent, le territoire dans lequel ils s'inscrivent, les caractéristiques sociales de leurs habitants et usagers.

Il s'agit aussi de ne pas considérer le genre comme une catégorie statique : « *prendre en compte les inégalités femmes-hommes nécessite de ne jamais oublier que les rôles et les relations de pouvoir qui découlent de l'organisation de genre sont propres à une époque et un lieu donné et donc en perpétuelle reconfiguration* » (Lucile Biarrotte cite Larsson dans *Féminisme et aménagement : influences et ambiguïtés. La diffusion internationale d'initiatives d'urbanisme dédiées à l'émancipation des femmes*).

Chaque territoire nécessite donc une approche spécifique, qui ne peut donner lieu à la déclinaison de recettes mais doit au contraire faire émerger une démarche ajustée ou la question du genre est intégrée en amont des processus, dans les phases de diagnostic, de programmation, puis d'élaboration de projet. Ces démarches sont sous-tendues par des politiques volontaristes qui nécessitent en amont des prises de décisions qui vont dans le sens d'une approche « gender mainstreaming ».

On peut difficilement aujourd'hui différencier spatialement, au premier coup d'œil, un espace urbain qui aurait été pensé par le prisme de l'égalité de genre de celui qui ne l'aurait pas été. On peut seulement l'évaluer peut-être grâce à un certain nombre d'indicateurs. De même que pour analyser une œuvre cinématographique par le prisme du genre, il existe le test de Bechdel ([bechdeltest.com](http://bechdeltest.com)) qui repose sur trois critères :

- Il doit y avoir au moins deux femmes nommées (nom/prénom) dans l'œuvre ;
- Qui parlent ensemble ;
- Et qui parlent de quelque chose qui est sans rapport avec un homme.

On pourrait imaginer un test similaire pour évaluer la qualité des espaces urbains aujourd'hui :

- Les femmes en ont un usage autre que fonctionnel
- La pratique de cet espace le soir est égalitaire
- Les rues, les places qui les constituent portent à part égales des noms de femmes et d'hommes

Et pour conclure, citer Jean Paul Bret, maire de Villeurbanne en 2018, « (...) *L'égalité entre les citoyen.ne.s ne se décrète pas mais se construit et se cultive au quotidien, dans toutes nos actions.* ».

## BIBLIOGRAPHIE

- *Mobilités : toutes et tous égaux*, sous la direction de Sophie Louargant, Editions UGA
- *Hausmann*, LAN, Benoît Jalion, Umberto Napolitano. FBC Frank Boutté. Editions du/Le Pavillon de l’Arsenal
- *Formes urbaines : de l’îlot à la barre*, Philippe Panerai, Jean Castex, Jean-Charles Depaule, Editions Parenthèses
- *Encyclopédie critique du genre*, Juliette Rennes, Editions La découverte
- Article : « L’écoféminisme : féminisme écologique ou écologie féministe », Catherine LARRÈRE, Revue des sciences humaines, 2912.
- *Le deuxième sexe*, Simone de Beauvoir, Editions Gallimard, 1949
- *Le Droit À La/à la Ville*, Henri Lefebvre, mars 1968
- Article : « La participation des citoyens au projet urbain, une affaire d’hommes » Yves Raibaud De Boeck Supérieur, *Participations*.
- *La ville : quel genre ? L’espace public à l’épreuve du genre*, Emmanuelle Faure, Edna Hernandez Gonzalez, Corinne Luxembourg, Editions le Temps des cerises
- *Guide référentiel Genre et Espace public Ville de Paris 2016*
- *La ville faite par et pour les hommes*, Yves Raibaud, Belin.
- Etude « *La politique d’égalité des genres en France* » Pr. Eléonore Lépinard Université de Lausanne, Suisse Pr. Marylène Lieber Université de Genève, Suisse
- *King Kong Théorie*, Virginie Despentes, Editions Grasset, 2007
- « *Féminisme et aménagement : influences et ambiguïtés. La diffusion internationale d’initiatives d’urbanisme dédiées à l’émancipation des femmes* » Lucile Biarrotte. *Les Annales de la recherche urbaine*.
- Article Noémie Rousseau, « La ville encore trop mâle famée » *Libération*, 6 mai 2016  
[https://www.liberation.fr/france/2016/05/06/la-ville-encore-trop-male-famee\\_1451055](https://www.liberation.fr/france/2016/05/06/la-ville-encore-trop-male-famee_1451055)

- Article Ferial Alouti, « Mieux accueillir les femmes dans l'espace public : le casse-tête des urbanistes et des chercheurs », *Le Monde*, Par Publié le 26 juin 2017  
[https://www.lemonde.fr/societe/article/2017/06/26/mieux-accueillir-les-femmes-dans-l-espace-public-le-casse-tete-des-urbanistes-et-des-chercheurs\\_5151391\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2017/06/26/mieux-accueillir-les-femmes-dans-l-espace-public-le-casse-tete-des-urbanistes-et-des-chercheurs_5151391_3224.html)
- Article Jessica Gourdon, « Vienne, capitale du « féminisme urbain ? » Publié le 04 mai 2018 *Le Monde*  
[https://www.lemonde.fr/smart-cities/article/2018/05/04/vienne-capitale-du-feminisme-urbain\\_5294204\\_4811534.html](https://www.lemonde.fr/smart-cities/article/2018/05/04/vienne-capitale-du-feminisme-urbain_5294204_4811534.html)
- Article Michel Feltin, « Rouen essaie l'urbanisme anti macho ». - Palas, *L'express* 16 février 2018  
[https://www.lexpress.fr/actualite/societe/rouen-essaie-l-urbanisme-antimacho\\_1984766.html](https://www.lexpress.fr/actualite/societe/rouen-essaie-l-urbanisme-antimacho_1984766.html)
- Article Lucie Azéma, « Flâner, un privilège masculin », , Blog du *Courrier international* <https://blog.courrierinternational.com/marie-a-teheran/2019/10/11/flaner-un-privilege-masculin/>

#### SITES CONSULTÉS

- **Les Urbain.e.s** : recherche-action <https://urbaines.hypotheses.org/>
- **La barbe** <https://labarbelabarbe.org/>
- <https://www.facebook.com/2MonumentalEs/>
- **Genre et Ville** est un Think Tank et un Do Tank, plateforme de recherche et d'action, dont l'objet est d'interroger et de subvertir par des actions variées et originales, ainsi qu'un travail de réflexion et de discussion, les rapports de genre dans les territoires. [www.genre-et-ville.org](http://www.genre-et-ville.org)
- **A'urba** : L'usage de la ville par le genre : les femmes. Cette étude, initiée courant 2010, propose de mieux saisir l'enjeu républicain qui s'attache à la compréhension de l'usage de la ville par le genre. Cette étude construit les bases d'une méthode jusqu'ici peu usitée en urbanisme. <http://www.aurba.org/Etudes/Themes/Populations-et-modes-de-vie/L-usage-de-laville-par-le-genre-les-femmes>
- **À places égales** est un Collectif qui promeut l'égalité femmes/hommes par divers moyens (Méthode des Quatre Intelligences©, Marches exploratoires, Recherches actions participatives), intégrant différents domaines : le couple, les espaces publics, le monde du travail, la politique. <https://aplacesegales.wordpress.com>

- [https://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/gender\\_mainstreaming](https://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/gender_mainstreaming)
- « *Des villes viriles* » # 25 Podcast les couilles sur la table. Binge audio <https://www.binge.audio/des-villes-viriles/>
- <https://www.charter-equality.eu/the-charter/the-eu-and-gender-equality.html?lang=fr>
- *GENRE et SEXE : quelques éclaircissements*, Béatrice BORGHINO, le 7 janvier 1999 <https://www.genreenaction.net/GENRE-et-SEXE-quelques-eclaircissements.html>
- « *100 mots pour l'égalité Glossaire de termes sur l'égalité entre les femmes et les hommes* » Commission européenne Direction générale « Emploi, relations industrielles et affaires sociales » Unité V/D.5 janvier 1998
- ESPACE film réalisé par Eléonor Gilbert en 2014. Produit par Les Films-cabanes. [http://genrimages.org/plateforme/?q=genrimages/voir\\_fiche2/708](http://genrimages.org/plateforme/?q=genrimages/voir_fiche2/708)
- Ville de Vienne <https://www.wien.gv.at/english/administration/gendermainstreaming/principles/five-principles.html>
- <http://www.matrimoine.fr/association-hf-ile-de-france/>